

# PRÉSERVER LES MARES ET LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Agir concrètement sur nos territoires

Projet de diagnostic  
et restauration des mares  
du Sud-Ouest du Mont-Ventoux



# Les mares des milieux discrets mais essentiels

Les mares sont de petites pièces d'eau stagnante, permanentes ou temporaires, naturelles ou issues d'activités humaines (carrières, creusements agricoles). Discrètes dans le paysage, elles jouent pourtant **un rôle essentiel pour la biodiversité** et participent à la **richesse de nos paysages**.

Malheureusement, **les mares ont fortement régressé** au cours des dernières décennies. Beaucoup d'entre elles ont été comblées, drainées, polluées ou se referment progressivement faute d'entretien. Leur caractère discret les rend souvent peu visibles et vulnérables. Leur disparition fragilise peu à peu la biodiversité de nos territoires, d'autant plus avec le changement climatique.

## ► Pourquoi les préserver ?

Les mares sont de véritables atouts :



Elles agissent comme des **réservoirs d'eau temporaires**. Cela permet par exemple de ralentir et stocker les ruissellements.



Elles participent à **l'épuration naturelle de l'eau**, grâce aux plantes aquatiques et aux micro-organismes qui aident à éliminer les nutriments en excès.



Elles offrent un **support d'actions pédagogiques** pour l'observation de la biodiversité et la sensibilisation.



Elles contribuent à la **régulation du climat local** en créant des îlots de fraîcheur en été, et des puits de chaleur en hiver en empêchant le gel du sol.

## Un petit crapaud en danger

Dans le Vaucluse, et en particulier dans les piémonts Sud-Ouest du Mont-Ventoux, elles jouent un rôle essentiel pour le **Pélobate cultripède**, un petit crapaud de la moitié sud de la France classé « En Danger » à l'échelle régionale. Le Vaucluse abrite 80% des sites de la région, d'où l'importance du maintien de cette espèce dans le Ventoux ! Or, le Pélobate se déplace peu (moins d'un kilomètre) : la disparition ou l'isolement des mares peut donc rapidement compromettre sa survie.

Il est donc essentiel de renforcer la « **trame turquoise** », c'est-à-dire le réseau de mares et les milieux naturels qui les relient. Pour les amphibiens, ce maillage est essentiel : ce n'est pas une mare isolée, mais un ensemble de mares connectées qui permet aux populations de se maintenir durablement.

## Mais elles sont avant tout de véritables réservoirs de biodiversité

Elles offrent des lieux de reproduction, d'alimentation et de refuge pour l'accomplissement du cycle de vie de nombreuses espèces spécialisées, notamment des amphibiens, des insectes et une flore remarquable.

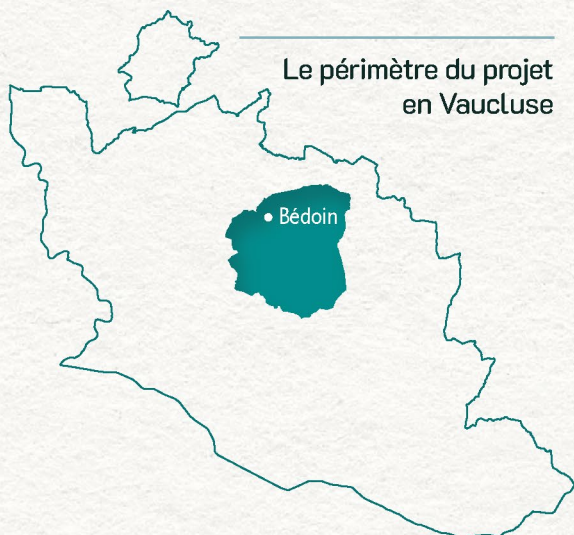
## Alors, comment mieux préserver ces précieuses zones humides ?

Ce livret propose des éléments de réponse pour une **meilleure prise en compte des mares** dans les politiques d'aménagement et de préservation de la biodiversité à partir du **retour d'expérience du programme « Diagnostic et restauration de la fonctionnalité du réseau de mares de la trame turquoise du Sud-Ouest du Mont-Ventoux »**.



Financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de Vaucluse, ce projet a été porté par des acteurs locaux : **l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Sud-Ouest du Mont-Ventoux, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux**. Il s'est déroulé entre 2023 et 2026, sur une zone d'étude regroupant 12 communes.

## Le périmètre du projet en Vaucluse





# Un projet de territoire

## L'exemple du Sud-Ouest du Mont-Ventoux

Les contreforts du Sud-Ouest du Mont-Ventoux abritent des milieux naturels originaux. Dans ce territoire calcaire, des affleurements de sables, d'ocres, d'argiles et de gypses, autrefois exploités en carrières, ont laissé place à des dépressions où se forment des **mars temporaires** typiques du climat méditerranéen.

Alternant périodes en eau et sécheresse, elles accueillent une biodiversité originale, dont le rare Pélobate cultripède.

Ici, la préservation de ces habitats, et plus globalement de la trame turquoise, est au cœur du projet. Trois objectifs principaux sont poursuivis :

### Améliorer

Les **connaissances** sur les mars temporaires, en les cartographiant et en évaluant leur état de conservation et leur fonctionnement

### Agir

en **définissant un programme d'actions** et en engageant des opérations de restauration, d'entretien et de création de mars

### Ancrer

**durablement le projet**, en renforçant la connaissance naturaliste et l'intérêt de tous pour ce patrimoine naturel remarquable

## Améliorer les connaissances des mars du territoire

Le dernier inventaire des mars datant de plusieurs années, **une actualisation était nécessaire**. Depuis, certaines mars ont disparu, d'autres se sont dégradées ou ont été créées.

Le territoire a été parcouru pour identifier ces mars, les cartographier et évaluer leur état sur le terrain. Chaque mare a été analysée selon ses caractéristiques physiques, écologiques et son contexte local, afin de mesurer son **état de conservation**, sa **capacité à accueillir les amphibiens** et les **principales menaces** auxquelles elle est exposée.



Pinède et ocre © Aguilar/PNRMV

### ► L'objectif

Disposer d'une connaissance plus précise et actualisée pour prioriser les actions de préservation et de restauration.

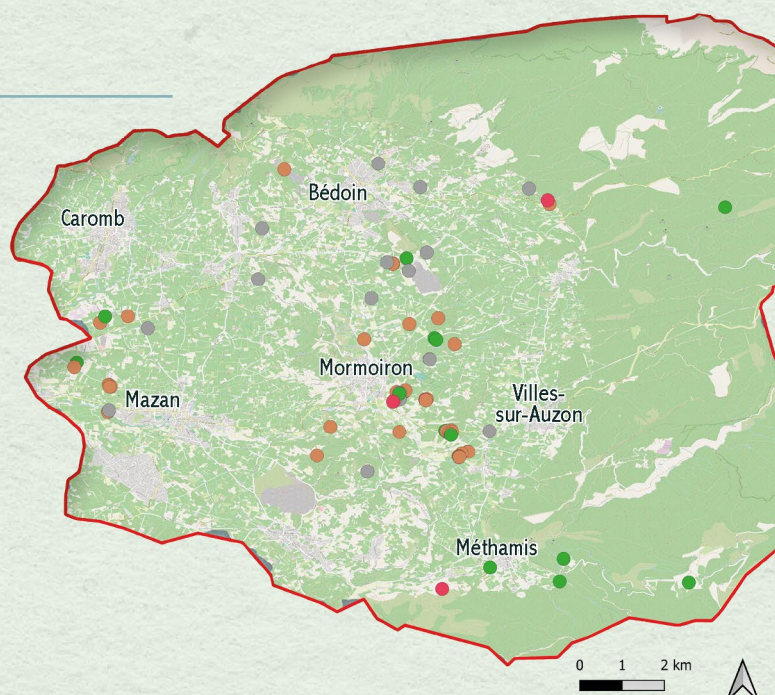
### État de conservation des mars prospectées sur le territoire du Sud-Ouest du Mont-Ventoux

#### Etat de conservation

- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Non calculé

#### Périmètre de la zone d'étude

- ▭ Zone d'étude



Source : OpenStreetmap ©  
Source données : CEN PACA, 2025  
Conception : W.TRAVERS / CEN PACA, 2025

## \* Quelques résultats



Cet inventaire a permis de recenser **76 mares** encore existantes et 16 disparues. On constate que 22% des mares possèdent un bon état de conservation, 71% un état de conservation moyen et 7% un état de conservation mauvais.

Sur les 18 mares occupées par le **Pélobate cultripède**, **la reproduction de l'espèce n'a été confirmée que sur 4 d'entre elles**, ce qui souligne la **fragilité de la population locale et la nécessité d'agir**.

Le territoire compte **7 complexes de mares** (regroupant de 4 à 20 mares chacun) mais **15 mares restent encore totalement isolées**, limitant les échanges entre populations d'amphibiens.

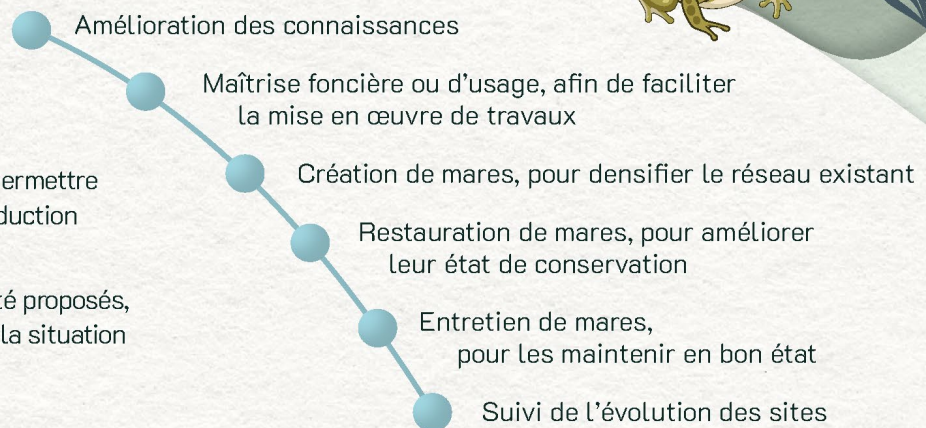
L'analyse met également en évidence un facteur majeur de fragmentation : **les infrastructures routières et les zones urbanisées**. Toutes les mares où il y a le Pélobate cultripède sont concernées par des obstacles artificiels dans un rayon de 500 m autour.

► **Ces résultats confirment l'importance d'agir et permettent d'identifier les secteurs prioritaires pour restaurer le réseau et renforcer la continuité écologique de la trame turquoise.**

## Agir Définition d'un programme d'action opérationnel

Face à l'isolement croissant des mares et à la fragilité des amphibiens, la priorité est de **renforcer la connectivité du réseau** pour leur permettre de circuler entre les sites de reproduction et sécuriser leurs populations.

Plusieurs types d'opérations ont été proposés, en fonction du travail d'analyse de la situation de chaque mare sur le territoire.



## \* Exemple d'action | L'acquisition d'un nouveau complexe de mares à la Jouvette à Mormoiron

La maîtrise foncière ou d'usage des terrains permet d'assurer la **pérennité des mares**. Au lancement du projet, seul le complexe de mares de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Pavouyère à Mormoiron était en propriété publique.

Dans le cadre du projet, **trois parcelles stratégiques** ont pu être acquises, sur un site à fort intérêt écologique, où diverses espèces d'amphibiens, dont le Pélobate cultripède, trouvent refuge dans des mares encore fonctionnelles pendant la sécheresse.

Ces acquisitions vont permettre la **restauration des mares** en voie de comblement, puis d'intégrer les parcelles à l'ENS de la Pavouyère, en vue d'en assurer plus facilement la gestion sur le long terme.



## \* Exemple d'action

### La restauration et la création de mares au Parandier à Mormoiron

Sur le site du Parandier, ancienne carrière propriété de la Société pour la Protection des Animaux (SPA), la mare temporaire était en voie de comblement et envahie par la végétation, devenant défavorable à la reproduction des amphibiens. Dans le cadre de la convention de gestion du site entre la SPA, le CEN PACA, le Parc du Mont-Ventoux et l'EPAGE du Sud-Ouest du Mont-Ventoux, des travaux ont été effectués en 2024.

**1 Restauration de la mare principale (100 m<sup>2</sup>).** Débroussaillage et abattages ciblés pour rouvrir le milieu, puis surcreusement jusqu'à 1,50 m afin d'améliorer la durée de mise en eau.

Les déblais ont été régalés en périphérie et le bois issu des abattages a été disposé en travers des axes de pénétration pour limiter l'accès motorisé.

Restauration de la mare du Parandier

**2 Création d'une mare secondaire (50 m<sup>2</sup>)**

Une majorité des écoulements convergeait vers un même point bas. Il a donc été décidé d'y créer une nouvelle mare, après quelques travaux forestiers et un terrassement adapté.

Mare créée

Ci-dessus : Création de la seconde mare du Parandier © EPAGE SOMV



## ► Le retour des amphibiens

Le suivi engagé depuis la fin des travaux met en évidence que la durée de mise en eau des mares est à nouveau compatible avec la reproduction des amphibiens. Cela a été confirmé avec le retour de 3 espèces (Grenouille verte, Crapaud calamite et Salamandre tachetée).

## Ancrer la dynamique dans le territoire

Un important volet de sensibilisation a été déployé afin de mobiliser habitants, enfants, élus et acteurs locaux autour de la préservation des mares.

**Un guide grand public** intitulé « Créer une mare dans mon jardin » a vu le jour. Il présente le rôle des mares, les précautions à prendre et les étapes pratiques pour créer et entretenir une mare favorable à la biodiversité !

**Des matinées techniques** ont réuni élus et agents territoriaux pour découvrir les enjeux et outils existants, et intégrer la préservation des mares dans les politiques locales.

**Des animations pédagogiques** dans les centres de loisirs ont sensibilisé les enfants au cycle des amphibiens et aux menaces sur les mares. Des sorties grand public ont permis de faire découvrir leur biodiversité et leur préservation.



Matinée technique © PNRMV



Animation © PNRMV

# Et nous, élus et acteurs du territoire, comment pouvons-nous agir ?

**i** La préservation des mares et de la trame turquoise repose en grande partie sur l'engagement des collectivités et des acteurs locaux. Plusieurs leviers concrets peuvent être mobilisés.

**Améliorer la connaissance de votre territoire**

► Soutenir les inventaires, actualiser les données naturalistes et les intégrer dans les documents stratégiques permettent de mieux identifier les enjeux et de prioriser les actions.



**Agir sur le foncier et sécuriser la gestion**

► Acquérir des terrains stratégiques pour créer ou protéger des mares sur le long terme. Des dispositifs publics, comme les zones de préemption des Espaces Naturels Sensibles du Département de Vaucluse, peuvent faciliter ces acquisitions.

**Créer et restaurer des mares**

► Soutenir des opérations de restauration de mares dégradées et créer de nouvelles mares dans les secteurs stratégiques pour renforcer le réseau et favoriser la biodiversité.

**Intégrer les mares dans les documents d'urbanisme**

► Prendre en compte les zones humides dans les PLU ou tout projet d'aménagement est essentiel pour éviter leur destruction et préserver ainsi les corridors écologiques.

**Sécuriser la gestion des terrains privés**

► Accompagner les propriétaires via des outils contractuels adaptés (ORE, Baux Ruraux Environnementaux) pour garantir la pérennité des mares au-delà des ventes.

**Maintenir les continuités écologiques**

► Limiter la fragmentation liée aux infrastructures en intégrant la question des déplacements des amphibiens et la connectivité des mares dans les projets routiers.

**Sensibiliser**

► Informer et mobiliser habitants, scolaires et acteurs locaux pour valoriser les mares et la biodiversité.



Vous souhaitez plus d'informations sur le projet ?

EPAGE Sud-Ouest du Mont-Ventoux  
epagesomv@epagesomv.com

Parc naturel régional du Mont-Ventoux  
contact@parcduventoux.fr

CEN Paca  
contact@cen-paca.org

Couverture : Mare de La Pavouyère F.Menetrier © CEN Paca  
Graphisme : Hyacinthe Baer  
Impression : MG Imprimerie

Cette plaquette est co-éditée par



Avec le soutien financier de

